

Direction de l'Environnement et des Grands Équipements
Service Eau & Assainissement
Unité Études & Travaux
Tél. : 02.41.40.45.62
Email : eauetassainissement@saumurvaldeloire.fr

Mesdames et Messieurs les riverains de :
la rue du Vieux Bourg

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Réf : **DEGE-**

Objet : Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement – Information riverains

Dossier suivi par : Laurent CAHIZA

Copie : Mairie de Longué-Jumelles

Saumur, le

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire va procéder au renouvellement des canalisations d'eau potable et d'eaux usées rue du Vieux Bourg.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise JUSTEAU en plusieurs phases. Le démarrage des travaux est programmé le 26 août 2024 pour une durée estimée à 3 mois. Le détail des différentes phases est présenté page ci-contre. Le secteur en travaux sera fermé à la circulation. La circulation piétonne sera conservée.

Ces travaux consistent en la pose de nouveaux réseaux en remplacement des canalisations d'assainissement et d'eau potable existantes en mauvais état, ainsi qu'au renouvellement des branchements d'eau potable et d'eaux usées de chaque riverain avec pose d'un coffret de branchement en limite de propriété coté public.

Lors des travaux, des personnels de l'entreprise JUSTEAU prendront contact avec vous afin d'avoir accès au point de comptage actuel et réaliser le remplacement de votre branchement d'eau. Ces travaux se feront en liaison avec notre exploitant, la Régie des Eaux de Saumur val de Loire. Le compteur d'eau potable sera déplacé dans un regard en limite de propriété sur le domaine public.

La collecte des déchets sera maintenue mais les circuits de collecte seront modifiés en fonction des phases de travaux :

Phase 1 : Pour les habitations concernées, les riverains devront présenter leurs bacs individuels au niveau des carrefours rue du Vieux Bourg / rue Hervé Bazin et rue du Vieux Bourg / rue du Collège.

Phase 2 : Pour les habitations concernées, les riverains devront présenter leurs bacs individuels au niveau des carrefours rue du Vieux Bourg / rue Hervé Bazin et rue du Vieux Bourg / rue de la Rigauderie.

Phase 3 : Pour les habitations concernées, les riverains devront présenter leurs bacs individuels au niveau des carrefours rue du Vieux Bourg / rue du Collège et rue du Vieux Bourg / impasse Maraîchère.

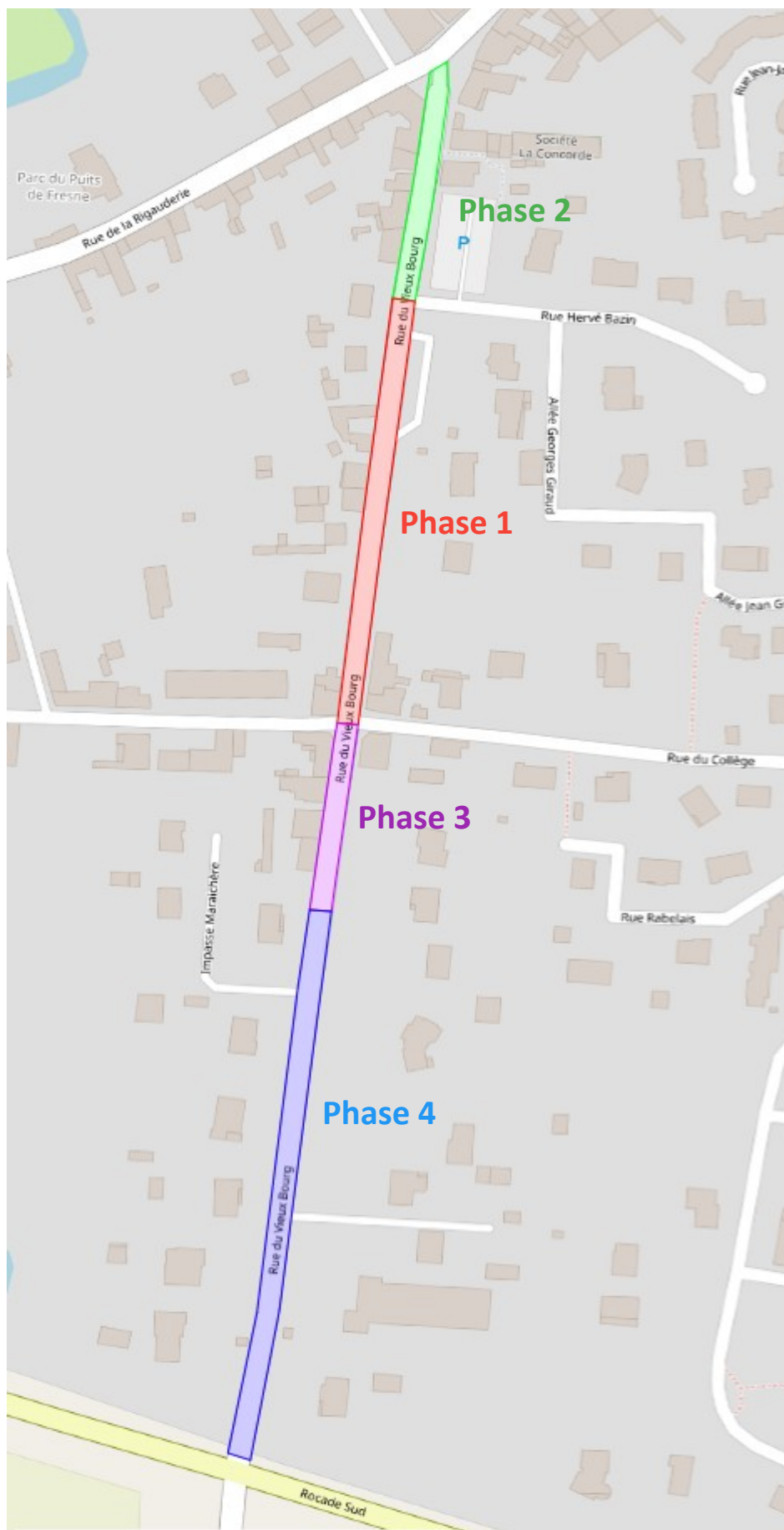
Phase 4 : Pour les habitations concernées, les riverains devront présenter leurs bacs individuels au niveau des carrefours rue du Vieux Bourg / impasse Maraîchère et rue du Vieux Bourg / RD 79.

Les jours de collecte restent inchangés, tout bac présenté sur une portion non accessible ne sera pas collecté (contact Kyrielle pour tout renseignement relatif à la collecte : 02 41 50 44 67).

L'ensemble des travaux de renouvellement est pris en charge financièrement par La Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire. Conscient que la réalisation des travaux peut engendrer des nuisances et comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
en charge du Cycle de l'Eau

Jérôme HARRAULT



Phase 1 – Phase 2 : Durée estimée à 6 semaines.

Phase 3 – Phase 4 : Durée estimée à 6 semaines.

Il s'agit d'un planning prévisionnel qui pourra évoluer en fonction des aléas de chantier